



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel

Administration Communale de
MOLENBEEK-SAINT-JEAN



Gemeentebestuur van
SINT-JANS-MOLENBEEK

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2014

Interpellation déposée par Monsieur Youssef Lakhroufi, Conseiller communal, relative au Parc Marie-José.

M. Lakhroufi :

Profitant des beaux jours, comme beaucoup de Molenbeekois, j'avais décidé de me rendre dans un parc public et mon choix s'était porté, ce jour-là, sur le parc Marie-José. Je me suis donc baladé dans tout le parc où il y avait énormément de familles avec deux jeunes enfants, et outre le fait qu'à un certain nombre d'endroits, le parc a des aspects lugubres et même inquiétants, il me semble complètement laissé à l'abandon. Il n'existe plus aucune plaine de jeu pour se divertir de manière sécurisée et pourtant, ce n'est pas l'espace qui manque. Si les enfants n'ont pas d'autres activités possibles que de monter aux arbres, ce qui est désormais interdit, jouer au football à quelques mètres d'un étang, ce qui comporte des risques évidents, ou encore de courir parmi les ronces et les bois morts. Je me suis donc posé la question, pourquoi ne pas imaginer pendant les vacances d'été des animateurs qui se chargeraient d'animer cet espace en proposant des activités ? Je pense qu'un partenariat avec l'école du cirque pour animer des ateliers jongleries et des exercices d'équilibriste etc., ou encore faire appel à quelques étudiants disposant d'une formation d'animateurs de plaine, ce serait déjà une bonne chose dans l'immédiat.

Lorsqu'on dit vouloir améliorer la qualité de vie à Molenbeek-Saint-Jean, cela passe par une meilleure gestion de l'espace public, dont les parcs, mais aussi par une politique proactive. Il faut proposer, être proactif et surtout aller sur le terrain. Si nous ambitionnons d'attirer de jeunes ménages, il faut que nous soyons attentifs à ce qu'ils puissent avoir des espaces verts accueillants, disposant d'espaces de détente et récréatifs pour leurs enfants. Quand il y en a, faut-il encore qu'ils soient entretenus, propres et sécurisés. C'est un élément essentiel pour l'attractivité d'une Commune, il faut en être conscient.

D'autres espaces mériteraient également qu'on s'y attarde, mais ma question se limitera à la gestion et à l'entretien du parc Marie-José.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhroufi.

Je donne la parole à Monsieur Magérus.

M. Magérus :

Je soutiens Monsieur Lakhroufi surtout quand il parle d'une bonne gestion des espaces publics, dont les parcs. Je suis toujours d'accord quand il dit qu'il faut que nous soyons attentifs à ce que les Molenbeekois puissent avoir des espaces verts accueillants, disposant d'espaces de détente et récréatifs. Quand il y en a, faut-il encore qu'ils soient entretenus, propres et sécurisés. Je relève ces trois qualificatifs et je voudrais revenir là-dessus parce qu'il me paraît aujourd'hui important d'être complet pour qu'on acte certains points qui sont manquants dans l'intervention de Monsieur Lakhroufi.

Monsieur Lakhloufi a parlé d'espaces entretenus, or à l'entrée du parc du côté de l'avenue Baeck, à hauteur du building Brasilia, la porte est cassée depuis le début de l'année. Il y a un semblant de grillages éventrés avec un trou béant. Pour ce qui concerne l'espace canin, à l'angle Martens-Baeck, la clôture est cassée depuis plus d'un an et il y a un trou béant vaguement couvert par une barrière Nadar. On a parlé des jeux pour les tout-petits, les jeux pour les tout-petits sont cassés depuis avant les dernières élections communales. Ceci, vous en conviendrez, donne une impression de non gestion, un sentiment d'abandon.

Monsieur Lakhloufi a parlé de propreté, or le parc Marie-José est à l'image de certaines rues de la Commune, avec des dépôts de déchets abandonnés en bordure de parc et qui restent là des jours durant.

Monsieur Lakhloufi a parlé de sécurité, il y a bien sûr les gardiens, les gardiens font ce qu'ils peuvent et vous conviendrez encore une fois que des trous béants, ça et là dans les clôtures d'un parc, ne font que s'ajouter au sentiment d'abandon. Vous me direz peut-être qu'il s'agit là d'un petit exemple, d'un exemple ponctuel, d'un exemple particulier, mais pour moi, il s'agit d'un exemple type de mauvaise gestion. Pourquoi, parce que la situation actuelle du parc Marie-José n'est évidemment pas due qu'au service des Plantations. La situation actuelle dépasse largement le service des Plantations communales. Une bonne gestion, c'est quoi ? Une bonne gestion, ce serait que les différents services responsables de ces manquements se mettent ensemble autour d'une table et conviennent d'améliorer la situation. Je vise évidemment les services Ateliers, Métallurgie, Travaux publics, Propreté publique et je pense qu'à cette condition-là, on pourrait améliorer la situation et remédier à cette situation du parc Marie-José qui est effectivement, en ce moment, dans un état déplorable.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Magérus.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Dank u Meneer de Voorzitter. Ik sluit mij ook aan bij de interpellatie van Meneer Lakhloufi. Die interpellatie gaat een beetje in dezelfde zin als degene die ik enkele maanden geleden heb ingediend waarbij ik het voorbeeld gaf van het park Piron. Ik heb dat toen nog voorgesteld de mogelijkheid te onderzoeken om tijdens het weekend en de vakantieperiodes animators konden zijn om de kinderen te animeren. Of er eventueel een beroep kon gedaan worden op enkele studenten. Ik denk dat het interessant is, in het algemeen wordt hierdoor het materiaal in de speeltuinen beter bewaard en is er minder vandalisme. Maar het belangrijkste is dat dit de veiligheid van de kinderen ten goede komt die er spelen. Ik ben dus benieuwd wat er ondertussen hieraan gedaan is, ik weet dat het niet evident is met de financiële situatie en dergelijke. Als ik het mij goed herinner, had de burgemeester gezegd dat ze die piste ging bestuderen. Ik ben dus benieuwd of er ondertussen al een evolutie is in het antwoord. Dank u.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Berckmans.

Ik geef het woord aan Mevrouw Gadaleta.

Mme l'Echevine Gadaleta :

Je vous remercie pour toutes ces questions. Juste une petite précision, moi, je suis l'Echevine des espaces verts, je suis responsable du service des Plantations. Le service des Plantations, il est chargé du nettoyage, de l'entretien des parcs, c'est-à-dire couper le gazon, élaguer etc. Le service des Plantations fait aussi des petits travaux de réparation aux grillages aux plaines de jeux etc., mais ne dispose pas des moyens techniques et autres pour procéder à des gros travaux de réparation. En plus, le service des Plantations ne dispose en rien des compétences pour assurer l'animation et assurer de l'animation socio-éducative dans le parc.

Par rapport au parc Marie-José, ce parc sera bientôt rénové grâce à un projet Beliris. Normalement les travaux devaient débuter en août de l'année passée. On a eu une nouvelle réunion avec Beliris qui nous a dit que les délais étaient maintenant août 2014. Ce sont des travaux qui vont à la fois refaire certains chemins du parc, ils vont aussi remettre en place une plaine de jeux, ils vont faire des petits travaux de rénovation, ils vont nettoyer l'étang. Le parc Marie-José est un parc classé et c'était à l'origine un bassin d'orage. Cet étang a donc une utilité, pas seulement esthétique, mais a donc aussi une utilité en cas d'orage. Si vous avez l'impression que le parc est en ce moment abandonné, effectivement le service des Plantations entretient ce parc avec quatre personnes. Pendant la période d'été, comme dans tous les parcs, il y a des équipes qui travaillent aussi le samedi et le dimanche pour le nettoyage des parcs, pour éviter que la saleté s'accumule pendant le week-end. C'est la même équipe qui s'occupe également du parc Albert, juste à côté des écoles huit et neuf. Moi je pense qu'avec les moyens dont le service dispose, ils font leur maximum.

Dans le parc Marie-José, il y a aussi des zones qui sont laissées en gestion écologique, c'est-à-dire des zones où le service intervient le moins possible. Il faut savoir aussi que depuis le 1^{er} janvier, il y a une ordonnance en Région bruxelloise qui interdit l'utilisation des pesticides et des produits chimiques dans les parcs. Le service des Plantations sera donc de plus en plus amené à travailler avec une gestion écologique, ce qui peut donner parfois l'impression à d'autres que le parc n'est pas entretenu, mais effectivement, c'est une manière de donner à la nature un peu ses droits dans les espaces verts.

Par rapport à l'aspect entretien des parcs, je dois vous dire quelque chose du plus profond de mon cœur, c'est que j'ai également des équipes qui sont parfois très démotivées de travailler dans certains parcs, parce qu'ils y mettent vraiment du cœur et de l'âme. Le service des Plantations, ce sont des personnes en général qui aiment vraiment bien leur métier, ils le choisissent pour les soins, pour les espaces verts dans la Commune. On remarque constamment que certains parcs ne sont pas respectés, qu'ils sont vandalisés, qu'on vole les plantes qu'on vient de mettre, etc. Je vous assure que quand vous me dites qu'il faut bien gérer l'espace, je suis toujours à la recherche de moyens d'amener un certain respect des espaces, mais surtout, parce que pour moi, c'est important, de respecter le travail des autres, parce que les gens y mettent quand même des heures pour rendre nos parcs agréables.

Par rapport à l'aspect, Monsieur Lakhroufi, de l'animation, je vous ai dit que ça ne dépendait pas du service des Plantations. Je peux vous dire que dans la zone Beekkant, il y aura un projet de la LES de créer bientôt dans les années qui viennent une Maison de quartier et donc, à partir de cette Maison de quartier, on pourra aussi prévoir des interventions dans le parc. Cela étant dit, j'ai deux remarques d'ordre tout à fait personnel, d'un côté je pense que les enfants sont accompagnés par leurs parents. Donc il y a quand même une responsabilité des parents dans les activités. Deuxièmement, je ne suis pas pour le fait qu'on occupe continuellement le temps des enfants. On structure ce temps toujours à l'école, pendant les cours, la récréation, on fait des activités. Il y a des activités quand ils sortent de l'école, mais je pense qu'il ne faut pas non plus exagérer et qu'il faut laisser la possibilité aux enfants, surtout dans les parcs, de jouer, de faire ce qu'ils veulent et de courir tout simplement et qu'il n'y ait pas toujours des activités structurées pour les enfants.

Les gardiens de la paix, surtout dans le parc Marie-José, sont très présents parce qu'ils ont leurs locaux là-bas et donc il y a une présence continue tous les jours entre 13 et 21 heures. Donc je pense que nous mettons effectivement tout en œuvre pour garantir l'entretien et la sécurité et la propreté des parcs, mais force est de constater que ce n'est pas toujours évident et que voilà, on a des moyens limités et qu'il faut trouver une manière de sensibiliser les gens par rapport au fait que le parc, ce sont des espaces verts qui sont entretenus avec des moyens publics et qu'il faut garder un certain respect de ces espaces parce que ce sont les poumons verts qu'on a dans une Commune densément habitée.

M. le Président :

Merci Madame Gadaleta.

Non, Monsieur Magérus, vous n'avez pas introduit l'interpellation et donc vous n'avez plus droit à la parole. Seul Monsieur Lakhloufi peut encore prendre la parole après la réponse de l'Echevine. C'est comme ça, c'est dans le règlement d'ordre intérieur ! Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Je comprends très bien et je pense que Madame Gadaleta nous a apporté beaucoup d'éléments de réponse. Néanmoins, je ne suis pas totalement d'accord en ce qui concerne les animations. Parce que dans l'interpellation que je dépose, ça concerne simplement les périodes de vacances scolaires d'été. Je trouve que ce parc pourrait, sur cet espace-là, qui est un espace visuellement très agréable, très ouvert, très joli, on pourrait vraiment penser à proposer des activités ludiques. J'ai proposé l'école du cirque, mais ça pourrait être autre chose, comme du théâtre en plein air etc. Je trouve que ce serait dommage de s'en priver.

Je n'étais pas au courant qu'il y avait des travaux programmés. J'espère simplement que cet espace va proposer plus de lieux récréatifs pour les enfants, où ils pourront jouer en toute sécurité, surtout à des jeux de ballon. Je trouve quand même que c'est assez risqué de jouer à des jeux de ballon à quelques mètres d'un étang qui est vaseux. Il y a déjà eu plusieurs accidents, on a eu des enfants qui sont morts noyés, on a connu des drames au parc Marie-José. On verra à la fin des travaux ce que ça donnera et, si vous avez bien compris mon interpellation, c'est aussi une interpellation sur la manière générale de gérer les espaces publics, notamment les espaces verts, mais aussi le mobilier urbain. On peut déjà voir des dégâts apparaître sur la place de la Duchesse, alors que les aménagements viennent d'être terminés. On le voit, c'est systématique, donc il faut être attentif à cela.
